

FICHE DE SYNTHÈSE - Pesticides

Territoire d'action GP5 : **Haut-Couesnon**

Station de qualité : **04162000**

Le Couesnon 1 (HC01)

Cours d'eau : **Couesnon**

Superficie du territoire d'action : 376 km²

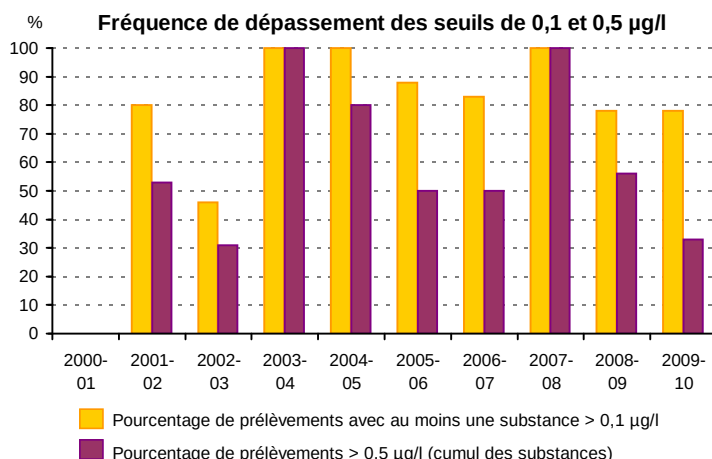
Superficie du bv du cours d'eau : 808 km²

Superficie du bv de la station : 370 km²

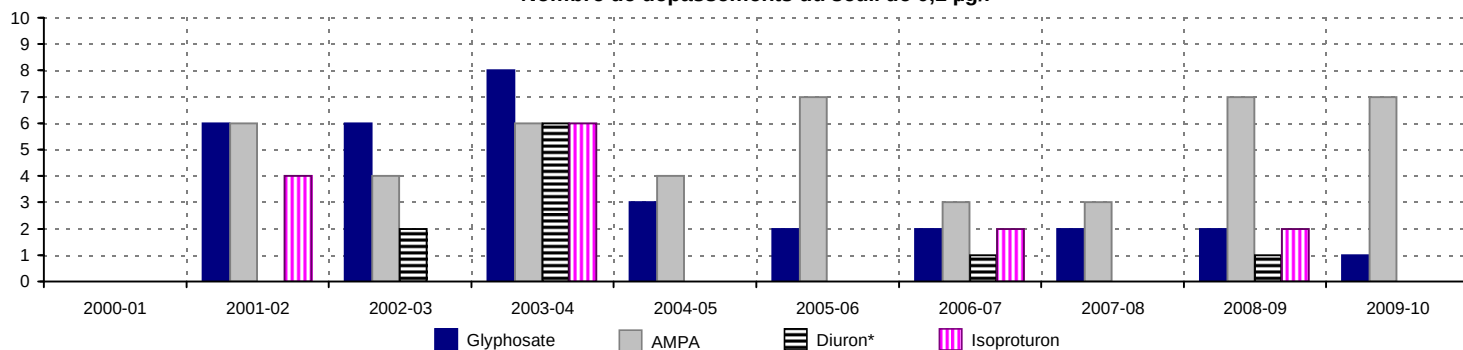
Sources de données : Syndicat mixte de production d'eau potable du bassin rennais, Ville de Rennes

Synthèse interannuelle

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Nb total de substances recherchées	0	64	72	50	50	49	83	84	74	111
Nb total de substances quantifiées	-	16	22	17	16	14	21	11	17	12
Nb de prélèvements	0	15	13	6	5	8	6	3	9	9
Nb de plvts avec au moins une substance > 0,1 µg/l	-	12	6	6	5	7	5	3	7	7
Nb de plvts > 0,5 µg/l (cumul des substances)	-	8	4	6	4	4	3	3	5	3
Concentration cumulée maximale (µg/l)	-	3,74	5,16	5,64	1,48	1,19	2,74	0,81	2	1,32
Nb de substances cumulées	-	8	34	12	10	2	15	7	16	5



Nombre de dépassements du seuil de 0,1 µg/l



Substances de plus fortes concentrations d'oct. 2000 à sept. 2009

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
AMPA	57	47	40	1,6
Diméthénamide	48	17	12	1,4
Atrazine*	68	48	15	0,99
Glyphosate	65	45	31	0,72
Alachlore*	50	13	6	0,71
Mécoprop	60	18	6	0,62
Isoproturon	69	38	14	0,61
Triclopyr	56	23	13	0,56
Dichlobenil	6	1	1	0,35
Dicamba	54	8	7	0,3

Substances de plus fortes concentrations en 2009-2010

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
AMPA	7	7	7	1,1
Glyphosate	7	1	1	0,11
2-hydroxy atrazine	9	7		0,08
Sulcotrione	9	1		0,07
Triclopyr	9	1		0,05
Diuron*	9	5		0,05
Diméthénamide	9	3		0,05
Aminotriazole	7	1		0,05
Nicosulfuron	9	2		0,04
Atrazine déséthyl	9	4		0,03

Les résultats de l'année hydrologique 2007-2008 sont à considérer avec réserve car les analyses du premier semestre 2008 n'ont pas été validées par manque de fiabilité.

• Depuis 2001-2002, au moins 3 prélèvements dépassent le seuil de 0,5 µg/l en concentrations cumulées chaque année hydrologique. En 2009-2010, un tiers des prélèvements est ainsi concerné (3 prélèvements sur les 9 réalisés) et une concentration cumulée maximale de 1,32 µg/l a été atteinte en septembre pour un cumul de 5 substances.

La fréquence annuelle de dépassement du seuil de 0,1 µg/l d'au moins une substance par prélèvement est toujours supérieure à 75 % depuis 2003-2004. Elle est égale à 78 % en 2009-2010, soit une valeur identique à l'année précédente.

• 12 substances différentes ont été quantifiées au moins une fois en 2009-2010, avec un maximum de 7 dans un même échantillon prélevé en juin.

• Glyphosate / AMPA (produit de dégradation du glyphosate) :

Depuis le début du suivi, des dépassements réguliers du seuil de 0,1 µg/l ont été observés pour le glyphosate (2 par an entre 2004-2005 et 2008-2009). En 2009-2010, 1 seul prélèvement est concerné, avec une concentration de 0,11 µg/l mesurée en septembre. Sur la période étudiée, la plus forte concentration atteinte est 0,72 µg/l en septembre 2003.

Pour l'AMPA, presque toutes les concentrations mesurées depuis 2004-2005 ont été supérieures au seuil de 0,1 µg/l. Les maxima atteints sont 1,1 µg/l en septembre pour l'année 2009-2010 et 1,6 µg/l en septembre 2004 pour l'ensemble du suivi.

• Diuron* : Recherchée à chaque prélèvement en 2009-2010 et quantifiée dans plus de la moitié d'entre eux, les concentrations mesurées n'ont jamais dépassé 0,1 µg/l cette dernière année hydrologique. La plus forte concentration atteinte sur la période remonte à mai 2004 avec une valeur de 0,28 µg/l.

• Isoproturon : Contrairement aux années précédentes, cette substance n'a pas été quantifiée en 2009-2010. La concentration maximale mesurée au cours du suivi, d'une valeur de 0,61 µg/l, a été atteinte en mars 2002.

• 9 autres substances ont été quantifiées en deçà du seuil de 0,1 µg/l : 7 herbicides sur maïs et métabolites associés (acétochlore, atrazine*, diméthénamide, nicosulfuron, sulcotrione, 2-hydroxy atrazine, atrazine déséthyl), 1 herbicide de traitements généraux (triclopyr) et 1 herbicide des zones non agricoles (aminotriazole).

• L'augmentation de la fréquence d'échantillonnage à partir de 2008-2009 permet d'affiner l'évaluation du niveau réel de contamination du bassin versant par les pesticides. Celui-ci peut être qualifié de préoccupant, avec une origine mixte agricole et non agricole, au regard du nombre de substances quantifiées et des fréquents dépassements de seuils constatés.

* Substance interdite d'utilisation ou soumise à des restrictions d'usage